

Accompagner la ville dans la définition d'un projet d'aménagement d'un espace commercial et de loisirs

La Ville du Pecq souhaite aménager, dans un cadre naturel privilégié, un espace urbain central et fédérateur permettant aux six quartiers composant la ville de se rencontrer et de partager des moments conviviaux en bord de Seine.

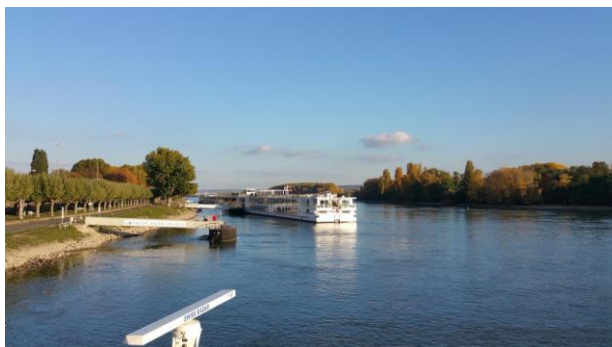
La commune comporte en son hyper-centre un ensemble foncier de 3 hectares. Ce site souffre d'une occupation disparate incluant une activité industrielle et commerciale. La Ville souhaite faire évoluer ces usages pour y développer un lieu à la fois de loisir et de commerce, de destination pour les habitants pour se restaurer et se distraire, un lieu d'accueil pour les touristes fluviaux.

Les objectifs du projet sont :

- Développer un site d'activités commerciales avec un rayonnement à l'échelle du bassin de vie
- Créer un lieu de vie pour les riverains et les Alpicois
- Constituer une vitrine pour la Ville en développant le tourisme fluvial

Un projet contraint par le plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) :

- Le niveau des constructions devra être élevé au dessus du niveau de crue de 1910 (soit 1m au dessus du terrain actuel)
- La surface constructible est limitée par l'existant, il n'est pas possible de construire plus de 12.000 m²
- Le projet ne comportera pas d'habitation



Mission d'accompagnement confiée par la ville en 2018 pour une concertation publique

Mission : 26 k€ TTC

MISSIONS DE CITALLIOS

- Préparation d'une réunion publique
- Accompagnement de la Ville pour la réalisation de protocole
- Constitution de 3 dossiers de négociation amiable
- Aide à la négociation avec les propriétaires

